ABONNEMENTS
FRANCE : Un an. 8 fr.
ETRANGER. . . . 10 fr.
LE NUMÉRO :
FRANCE. . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15
Aux bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
10, Rue Grange, Paris
TÉL. : AUT. 17-09

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Hommage à la Maternité

Pourquoi les Américains célèbrent le Jour des Mères

Oh ! l'amour d'une mère ! Amour que nul n'oublie !
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie ;
Table toujours servie au paternel foyer,
Chacun en a sa part et tous l'ont en entier.
Victor HUGO.

Il est, chez nos amis d'Amérique, un jour qui se pare de fleurs blanches : jour de souvenirs, d'innocence et de piété, jour que consacre publiquement, officiellement à la mère la reconnaissance de la patrie.

Tant de boutonnières sont fleuries ce 11 mai que l'étranger, passant dans les rues d'une des capitales des Etats-Unis, comme dans le plus humble de ses villages, pourrait prendre, en vérité, tous les Américains pour les invités d'une noce gigantesque. Ce sont les fils — et les filles — qui ornent l'autel maternel d'un symbole visible, rappelant par sa pureté la candeur du petit enfant qu'ils furent aux bras de leur mère.

N'est-ce pas qu'elle est jolie, et pieuse, et touchante cette coutume ? N'est-ce pas qu'elle surprendrait chez ce peuple pratique, pressé et réaliste si, par une leçon de choses qui dure depuis deux ans, nous n'avions appris que les idéalistes ne sont pas toujours du côté des rêveurs et qu'on peut être un *businessman* accompli et posséder une intense vie intérieure ?

En traversant l'Atlantique, nos amis des Etats ont emporté dans leurs bagages tous leurs « days ». Celui de l'*Independance*, *Christmas* et celui-ci le *Mother's day*. Et, vraiment, c'est une des sensations aiguës de la vie que de l'avoir vu célébrer dans une rue de nos petites villes, charmante et désuète et toute confite dans sa province.

Les grands soldats s'entassaient dans l'église nue, si petite pour eux, et chacun portait, passée dans le cuir fauve de la ceinture ou de la cartouchière une fleur : jasmin, rose ou muguet; table, chaise et drapeaux portaient aussi leur couronne, si bien qu'il semblait que pas un jardin ne dût garder une fleur blanche éclose du matin.

Et, au cours du service en deux langues qui s'ensuivit, que disait-on à ces hommes venus de si loin chercher leur sort sur une terre dont tout leur était inconnu, et qui, assurément, devaient attendre avidement la parole de force, le viatique avec lequel on peut marcher à la mort ? On leur parlait de leur mère. « Sois, leur disait un orateur, sois seulement, selon le mot du poète américain, l'homme que ta mère croit que tu es ». On leur racontait l'histoire du sculpteur qui reçut des mains de Charles VIII le bloc de marbre dont il devait tirer la ressemblance des deux princes défunts qui orne depuis ce temps la cathédrale de Tours. Et l'on comparait à ce sculpteur royal, la mère, qui tient l'ébauchoir pour graver son idéal dans la matière précieuse, jusqu'au jour où l'homme fait reçoit de ses mains l'instrument divin avec lequel il sculptera lui-même son âme.

Sermons ? Non. Paroles vivantes allant tout droit à des cœurs ouverts pour les recevoir, en un moment solennel où, la mort acceptée, ces soldats se réfugiaient en esprit auprès de celle qui leur avait donné la vie.

⁂

Qu'est-ce à dire ? Les Français aiment-ils moins leur mère que les Américains n'aiment la leur puisqu'ils ne lui donnent ni autels, ni fleurs, ni « jour » ? Nous savons abondamment que non, et que la mère est chez nous plus chérie peut-être qu'en aucune contrée, avec une nuance particulière de tendresse qui vient de la chaleur contenue de notre race, fidèle au sol et traditionaliste malgré tout.

Et voici un mot qui explique bien des choses. C'est la tradition qui garde la femme et la mère française à ce qu'on appelle « sa place » et qui l'est, vraiment, mais qui n'est peut-être pas sa « seule » place. *La femme au foyer*, c'est presque une devise, masculine bien entendu, qui constate, consacre et dispense de tout remerciement.

Il est tacitement admis qu'un élément de fatalité entre dans le rôle formidablement humble de la femme, de la mère. Sa tâche toute de dévouement, d'oubli de soi, si dure selon les conditions naturelles, si pénible selon notre civilisation particulière, tout ce qui compose l'ensemble d'une mission qu'aucun peuple peut-être ne comprend ainsi, tout cela est implicitement acceptée comme des forces de la vie établie depuis l'origine des temps.

Il n'en va point ainsi chez tous les peuples. Aux Etats précisément, la femme libre, admirée, peut-être un peu trop adulée, est, néanmoins, souvent une excellente maman, sans, pour cela, abandonner tout espoir de vie personnelle, renoncer à la jeunesse, devenir en fait une véritable sœur de charité comme tant de mères de chez nous. Surtout, il y a ceci d'essentiel qui diffère : *on lui en sait gré*, on reconnaît le renoncement volontaire qu'exige son rôle maternel et ménager, que facilitent, en une certaine mesure, les mœurs anglo-saxonnes, aussi le remplit-elle librement et, j'imagine, avec une fierté que nous ignorons trop.

⁂

La guerre mondiale nous a fait connaître quelques-unes de ces femmes étonnantes. L'une d'elles, épouse d'un juge de l'Ohio et mère de huit enfants, s'étant sentie appelée, avait mis son expérience et sa jeune gaîté en cheveux blancs au service d'un de ces admirables « Foyers du Soldat » de l'Y.M.C.A. Par ailleurs, elle faisait partie du Conseil civique de la cité et s'occupait activement avec son mari d'œuvres sociales.

On sourit quelquefois de cette habitude américaine qui consiste à évaluer les hommes comme les choses. Elle n'est pas si mauvaise et nullement dégradante à y bien réfléchir. Pas un Américain ne rencontre Mrs M., j'en suis sûre, sans se rendre un compte exact de sa valeur, non pas monétaire, assurément, mais familiale, sociale et nationale. Oui, on sait reconnaître là-bas — et mettre à profit — cette *énergie* féminine, aussi méconnue chez nous que la houille blanche. Et l'idée que nous commençons seulement à parler de l'évaluation du travail ménager, doit faire sourire maîtres et maîtresses de maison dans un pays où la crise domestique sévit depuis bien autrement longtemps que chez nous.

Savoir gré à la nurse d'élever le bébé avec des soins incessants et minutieux, à la garde-malade de soigner selon les plus rigoureuses prescriptions, à l'économe d'acheter, d'entretenir, de nettoyer les vêtements, à la cuisinière de nourrir copieusement et délicatement, à la maîtresse de la maison de l'organiser, de l'embellir, de la rendre accueillante, à l'ordonnatrice de la vie de graduer, de mesurer harmonieusement les heures du jour et les jours de l'année, de chauffer, de fleurir, de ouater, d'embaumer le nid, savoir gré, en un mot, à la femme d'être une femme, à la mère d'être une mère, c'est là une reconnaissance bien élémentaire à réclamer...

Il semble qu'il faille pourtant faire ce geste là, dire : « S'il vous plaît, pensez un peu aux Mères. Voyez comment font les autres ! Songez au Mother's day. »

Car nos fils n'attendent peut-être que cela pour admirer et évaluer enfin la force qui les a créés deux et trois fois : avec le sang, avec le lait, avec l'âme. Il faut croire que cela est latent chez eux lorsqu'on se rend compte du vide effrayant que contient à jamais le cœur orphelin.

« Vois-tu, je suis plus malheureux qu'un autre, écrit à son confident un petit soldat blessé, pupille de l'Assistance Publique. Quand j'ai eu ma Croix de guerre, à qui le dire ? Ça double le plaisir de se réjouir avec quelqu'un. Et maintenant, ce serait une visite à espérer... Oh ! j'aurais tant voulu, j'aurais tant voulu *avoir une mère !* »

Fils et filles, songez à celui-ci qui n'avait rien quand vous avez tout. Et, sinon en réalité, célébrez au moins en esprit le *Mother's day*.

Odette Bussard.

Opinions masculines

Monsieur le Professeur Pinard n'a pas peur ! — Monsieur le Professeur Pinard, au cours de l'étude sur la repopulation qu'en sa qualité de puériculteur il fait paraître dans la *Démocratie Nouvelle*, amené à traiter l'hygiène de la gestation, ose demander la déclaration obligatoire de tous les cas de grossesse ! M. Pinard ne se fait pas d'illusions, et il a raison, sur l'accueil réservé à sa proposition par la société française et en particulier par ce milieu qu'il est convenu d'appeler « le monde », milieu où, paraît-il l'honneur des familles exige que la maternité soit secrète ; ce qui, naturellement, laisse supposer toutes sortes de pratiques inavouables, et des mœurs à l'avenant... Notre éminent puériculteur n'a pas peur, en vérité, pour demander cette mesure dans un pays où — pour ne citer qu'un exemple — l'on trouve propre que les propriétaires citadins logent leurs domestiques-femmes dans des mansardes qui sont des geôles, les exposent à tous les périls d'une promiscuité dont ils ne voudraient pas pour leurs chiens, et finalement, lorsqu'une servante séduite devient enceinte, n'hésitent pas à jeter dehors ce meuble devenu encombrant. C'est la morale courante. Aussi comprend-on la grimace des gens du monde contraints à une déclaration dont la première conséquence pourrait être une enquête dans leur maison — sinon dans la famille même.

Monsieur le Professeur n'a pas peur ! Il mérite donc qu'on le loue et qu'on le soutienne.

J.

LISEZ FAITES LIRE
"La Française"

Des Mères parlent de leurs joies et de leurs douleurs

Plus est grand, intense et profond l'amour des mères, plus aussi est immense leur douleur quand l'être de leur chair et de leur âme meurt avant elles. Cette douleur ne dépasse-t-elle pas la joie pure attachée à la maternité? Plus que jamais la question peut se poser, à l'heure où tant de mères portent extérieurement, et pour toujours dans leur cœur, le deuil de leurs fils aimés. N'eût-il pas mieux valu pour elles, pour leur bonheur, que ces fils ne fussent point nés? Nous l'avons demandé à quelques mères, à celles qui nous ont semblé les plus qualifiées pour répondre, par leur haute expérience de la vie.. et de la douleur. Nous publions ces lettres dans l'ordre où nous les avons reçues.

Voici d'abord la réponse des deux femmes éminentes qui dirigent le féminisme français, Mme Julie Siegfried, présidente du Conseil National des Femmes Françaises, et Mme de Witt Schlumberger, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes :

QUESTIONNAIRE

— Avez-vous connu les joies de la maternité?

— Ses douleurs?

— Si oui, vos souffrances vous ont-elles fait souhaiter de n'avoir jamais eu d'enfants?

REPONSE
DE MADAME JULIE SIEGFRIED

I. — Oui, j'ai eu le bonheur de connaître les joies de la maternité après les avoir vivement désirées. Elles ont dépassé tout ce que je pouvais imaginer et je voudrais pouvoir dire à chaque jeune femme qui franchit le seuil de son foyer que, si la maternité est un devoir, elle est encore plus un bonheur.

II. — J'ai connu les fatigues et les douleurs de la maternité. J'ai eu le chagrin de perdre de petits enfants et celui immense, de voir disparaître à la fleur de l'âge un fils bien-aimé qui ne m'avait donné que des joies. Mais jamais, aux heures où j'étais le plus accablée par les soucis de santé qu'apporte nécessairement une nombreuse famille, par les misères physiques inhérentes à la maternité, par les préoccupations si importantes de l'éducation, jamais je n'ai regretté un instant d'être mère, car les joies profondes d'une tendresse qui porte en elle quelque chose de divin compensent toutes les douleurs.

Julie Siegfried.

REPONSE
DE MADAME WITT SCHLUMBERGER

I. — Assurément. Je dirai même les divines joies. J'ai élevé six enfants.

II. — Hélas! J'ai eu l'atroce douleur de perdre un fils, et s'il arrive parfois que des veuves puissent se consoler, je ne pense pas que la consolation puisse jamais descendre dans le cœur de la mère qui a perdu son enfant.

III. — La douleur ne fait pas oublier les bénédictions reçues et il faudrait avoir l'âme placée à un niveau bien bas pour tenir un compte par *doit* et *avoir* des joies et des douleurs de la vie. Je ne crois pas qu'aucune mère normale, réfléchissant sainement et ayant le cœur bien placé, ait jamais pu souhaiter, même dans les moments difficiles de sa vie de mère, de n'avoir pas connu les joies de la maternité et la douceur des petits bras serrés autour de son cou.

Je crois néanmoins que la société a le devoir très net de rehausser aux yeux de la mère même le glorieux rôle de la femme qui met au monde des enfants sains et qui sait les bien élever. La mère peut et doit être fière. Toutefois il importe que la société, tout en mettant les mères à l'honneur, s'occupe avant tout de leur venir en aide et de faciliter leur tâche qui, si elle est glorieuse, est souvent très lourde.

De Witt Schlumberger.

REPONSE
DE MADAME LE Dr GIRARD-MANGIN

Voici maintenant ce que nous répond l'une de nos plus éminentes femmes-médecins :

Mme le Dr Nicole Girard-Mangin, médecin-directeur de l'Hôpital-Ecole Edith Cavell, admirable de science et de dévouement, a droit aussi à la reconnaissance de toutes les femmes pour avoir fait faire un grand pas à la cause de l'égalité des droits des deux sexes, en étant nommée, par l'autorité militaire, médecin-chef de l'hôpital complémentaire V. G. 84.

J'ai un fils de 18 ans qui ne m'a jamais donné de graves soucis de santé, et qui a jusqu'à présent montré des qualités suffisantes pour me faire espérer qu'il sera un « homme ».

Si je jette un regard en arrière, je ne vois que des déceptions et des regrets, cependant ma vie a été très remplie et pas plus malheureuse que beaucoup d'autres.

Donc les seules véritables joies durables me paraissent bien être celles qui me viennent de mon fils, tant par les satisfactions maternelles communes que par les espoirs que je place en lui.

Dr F. Girard-Mangin.

REPONSE
DE MADAME ALLAIN TARGE

Mme Allain-Targé, ex-préfète et sur qui l'attention de nos lecteurs a été récemment attirée à cause de sa nomination au Comité des Plantes médicinales veut bien nous écrire ceci :

1. Oui, j'ai connu les joies de la maternité et ce sont, à mon avis, les plus pures et les plus grandes qui existent. Il est vrai que je n'ai eu que deux filles et que les filles donnent généralement à leurs parents un bonheur sans mélange, tant elles sont bonnes, douces, dociles, raisonnables, affectueuses, et qu'on n'a pas, en les élevant, à souffrir des petites aspérités que présente l'éducation des garçons.

2. Oui, j'ai connu les douleurs de la maternité, dans toute leur étendue ; j'ai perdu en trois jours une adorable enfant de vingt ans, et c'est un déchirement dont on reste brisée pour toujours.

3. Je crois qu'une femme n'est complète que si elle est mère; elle ne connaît la quintessence de l'abnégation, du dévouement, du renoncement que quand elle a des enfants. La présence de ces chers petits est une joie de tous les instants; les plus grands maux, les plus grandes tristesses ne peuvent résister à la grâce, à la gaieté, à la tendresse des enfants. Et plus tard, quelle joie ineffable que l'affection, que la confiance d'un enfant, que ses attentions, que ses prévenances !

La maternité ne m'a donné qu'un immense bonheur jusqu'au jour affreux où j'ai perdu ma fille adorée, mais il me reste d'elle tant de souvenirs doux et exquis que je préfère avoir connu ces joies.

E. Allain-Targé.

Prière d'une Mère

J'ai besoin d'élever au-dessus de la terre
Mon esprit angoissé que la terreur enserre
Comme un étau brutal,
Quand je songe à mon fils dans l'atroce [bataille,
A l'enfant tard choyé, marchant sous la [mitraille,
Sous l'obus infernal.

Quel qu'il soit, j'ai besoin à quelqu'être [suprême
De confier mon fils, tout ce que mon cœur [aime,
Ma joie et mon orgueil;
Je dis à ma raison : tais-toi, car je veux [croire,
Je ne peux vivre ainsi dans l'ombre de la [gloire
Dans l'attente du deuil!

Quel que soit le nom qu'on le nomme,
Dieu des Chrétiens qui s'est fait homme,
Dieu martyr qui mourut pour nous,
Ou Dieu des Juifs inaccessible,
Jéhovah lointain et terrible
Dans sa justice et son courroux,
Qu'on l'appelle Allah ou bien même
Zeus ou Boudah, Etre suprême,
Providence ou Fatalité,
S'il est une force qui mène
La pauvre destinée humaine
Je l'implore avec piété!..
J'implore humblement sa puissance :
Pour notre chère et belle France,
J'ai donné mon fils, il se bat.
Quand, de toute part, la mort frappe,
Puis-je demander qu'il échappe
Et s'en tire sauf, du combat?
Non, mais, ô Dieu, je t'en conjure,
Qu'il ne meure pas et je jure
Que nous te prierons en retour.
Rends-le moi, mutilé, qu'importe!
Quoi que ce soit, je serai forte,
Pourvu qu'il me revienne un jour!

Rends-le moi, puissance divine,
Et par avance je m'incline
Devant les douleurs à venir...
Ce que tu voudras que j'endure,
Je l'accepte sans un murmure,
Si mon enfant doit revenir.
Je crois le voir, brave, indomptable
Dans la mêlée épouvantable,
La mort fauche tout alentour...
Je souffre plus qu'on ne peut dire,
Mais je me rirai du martyre,
Pourvu qu'il me revienne un jour!

La mort seule est irréparable.
Qu'il soit aveugle, misérable,
Manchot, bancal, défiguré,
Pourvu que dans mes bras je tienne
Cet enfant dont la vie est mienne,
Ton nom, Dieu, sera révéré.
Je serai ton humble servante,
Le cœur soumis, l'âme contente.
Rends mon petit à mon amour,
Sa peine, ses maux, sa blessure,
Je les guérirai, j'en suis sûre,
Pourvu qu'il me revienne un jour!

Ainsi la mère prie et reprend du courage,
Cependant que là-bas où le combat fait rage
L'enfant vient de mourir.
Vers Dieu comme un encens montait cette [prière,
Et l'âme du petit montait aussi, légère,
Et son dernier soupir!

Thérèse [illegible]

Voix filiales

A MA MERE

Je voudrais tisser le poème tien
Des intimités en nos cœurs écloses ;
Duvets envolés au souffle des roses,
Pour nous, c'est un monde... écrit ce n'est [rien.

Je voudrais chanter le long entretien
De nos cœurs pareils, joyeux ou moroses;
Car ton cœur m'apprit les divines choses,
Ton cœur, de nos cœurs, suprême lien.

La vie a tissé nos cœurs fibre à fibre :
L'un ne peut vibrer sans que l'autre vibre
Je rythme ta vie en ses [illegible]

Chant mystérieux que n'entend personne,
Ta pensée en moi tressaille et résonne,
Soleil des étés, frisson des hivers.

TES MAINS

Que j'aimais voir courir ta main fine et jolie
Sur le clavier blanc,
Tandis que ta voix chantait d'Ophélie
La pâle douleur et l'amour tremblant!
Que j'aimais ces deux mains agiles et si [blanches
Mêlant avec art
Pour le gâteau blond des joyeux dimanches
Le maïs doré, le froment blafard!

Combien j'aimais à voir naître de ces [mains fées,
Sur le tulle clair,
Comme au lac d'argent de blanches nym-[phées
Etoiles et fleurs où palpitait l'air!

Mais j'aime encor mieux tes deux mains [fanées
Par le dur labeur des rudes années
Où chaque devoir traça son sillon;
Hiéroglyphes saints où je lis ta vie
Qui m'enseigneront la route suivie,
Chemin d'amour pur que seuls nous voyons.

Marguerite Berthet.

Les Ecoliers à leur Mère

La Ligue « L'Etoile Blanche » qui fut des premières à organiser le Jour des Mères en France, consacre à cette fête, le numéro de mai de sa publication très saine et très intelligente, le « Sou mensuel des Mères » (abonnement annuel : 1 fr. 20).

Les petits devoirs suivants sont proposés aux écoliers pour se préparer à bien remplir la belle journée.

1. **Devoir de Rédaction :**

Raconter un fait auquel vous avez pris part, ou que vous avez vu, qui vous a fait comprendre, tout d'un coup, la douceur de l'amour maternel.

2. **Poésie à apprendre : « Tout doux ».**

Quand j'étais petit, tout petit,
Je dormais dans un petit lit.
Ma mère chantait en cadence :
« Petit mignon, endormez-vous!
Endormez-vous, le berceau danse
Tout doux, tout doux! »

Lorsque je pleurais dans ses bras
Maman marchant à petits pas
Me dorlotait avec tendresse :
« Petit mignon, consolez-vous!
Consolez-vous, on vous caresse
Tout doux, tout doux! »

Maintenant que je suis trop grand,
Ma mère jamais ne me prend.
Dans la cour, je vais et je joue;
Mais, lorsque je rentre chez nous,
Elle me baise sur la joue
Tout doux, tout doux!

Quand ses cheveux seront tout blancs,
Quand ses genoux seront tremblants,
— Pauvre mère aujourd'hui si vive —
C'est moi qui gagnerai des sous
En travaillant, pour qu'elle vive
Tout doux, tout doux.

O. Aubert.

3. **Une surprise à faire :**

D'ici le dimanche 11 mai, préparez vite une surprise pour la maman, ne serait-ce qu'un petit dessin, une pelote, n'importe quoi, mais quelque chose qui lui montre que vous avez pensé à elle et vous êtes donné de la peine pour elle.

LIVRES NOUVEAUX

Comment la Démocratie américaine se gouverne (Coll. America, Renaissance du livre.)

L'âge du fard, par Daniel Riche (Renaissance du Livre) 1 fr.

Les bourreaux de l'Ecole, par Marg. Martin (Société mutuelle d'Edition) 3 fr. 50.

Sur le Rhin, par Henry Bordeaux (Plon).

Le rôle de l'institutrice, par Suzanne Lacore, préface de Georges Renard (Couesland-Cahors) brochure.

La guerre et la condition privée de la femme, par André Isoré, docteur en droit (de Boisard) 510 pages in-8°.

La femme devant les urnes, par Marguerite-Augustin Pérand. Préface de Georges Goyau (Perrin) 3 fr.

Le baiser de l'Antéchrist, par Levis-Mirepoix (Plon) 3.50.

La Russie et sire libre, par Mme le Dr Paulina Luisi (Montevideo Martillo), brochure.

La France victorieuse en péril, par G. Delherme (Groupe Aug. Comte) 0, 15.

LE JOUR DES MÈRES A L'ÉCOLE

La Ligue d'Education morale a adressé la lettre suivante à tous les inspecteurs d'Académie :

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Permettez-nous de venir vous demander de nous aider à réaliser un vœu qui nous est très cher : celui d'établir désormais en France un jour consacré aux Mères Françaises au cours duquel les enfants devraient leur exprimer de façon [illegible] reconnaissance.

Ce jour existe depuis plusieurs années aux Etats-Unis sous le nom de Mothers Day (Jour des Mères) et l'année passée, au plus fort de nos angoisses, nos amis américains nous ont prié de les aider à en faciliter chez nous la célébration à leurs fils.

Maintenant que la guerre est finie et que nous avons la victoire, une victoire accompagnée de combien de deuils et de sacrifices, nous voudrions que ce jour commémoratif devînt une date nationale qu'il fût célébré par tous les enfants dont les témoignages d'affection se manifesteraient par des fleurs, par des vœux, par des lettres. Certaines de ces lettres pourraient être préparées à l'école après que les maîtres auraient parlé aux enfants de leurs devoirs envers la famille et des joies qui en découlent.

Au moment où la Paix va être signée, des perspectives d'ordre et de rénovation morale illuminent l'horizon. Combien est grande et belle la tâche de nos éducateurs! A eux de préparer dans une atmosphère de patriotisme et de moralité cette génération nouvelle qui, ayons en la ferme espérance, ne verra plus de guerre mais aura, par contre, une tâche immense devant elle. C'est à l'école, c'est au foyer que se prépare l'humanité nouvelle à laquelle nous aspirons.

L'amour des jeunes doit aider à panser les plaies douloureuses causées par le départ de leurs aînés.

Aux Etats-Unis, le Jour des Mères est fixé à la seconde semaine de mai. Les enfants fleurissent leurs mamans, les orphelins font un pèlerinage sur les tombes de leurs mères trop tôt disparues, et s'il arrive que des dissentiments se soient produits entre frères et sœurs, ils se rencontrent ce jour-là dans un esprit de paix et de réconciliation. Les liens invisibles créés par l'amour maternel se resserrent entre eux.

Nous souhaitons vivement que cette touchante pratique puisse s'acclimater en France. Nous vous serions donc très reconnaissants, Monsieur l'inspecteur d'Académie si vous vouliez bien signaler notre vœu à la bienveillante attention des maîtres et des maîtresses des écoles primaires, primaires supérieures et secondaires de votre département.

Cette idée de l'amour de la mère pourrait être le centre vers lequel convergerait tout leur enseignement pendant la semaine qui précéderait le 11 mai, date à laquelle est fixé le jour des Mères. Leur ingéniosité nous en sommes sûrs, saura y trouver des textes de dictées, des sujets de composition française, la matière d'une causerie morale, et même l'occasion de problèmes (calculer par exemple le nombre d'heures ou les sommes que se sont consacrées à chaque enfant).

Nous voudrions même, si leur tâche déjà si lourde leur en laissait le loisir, qu'ils pussent organiser pour le 11 mai une petite fête où des chants, quelques belles poésies exalteraient le rôle des mères et exprimeraient la reconnaissance qui leur est due.

Nous serions d'ailleurs très heureux de recevoir à notre Siège social, 34, rue de Babylone, tous les renseignements qu'ils voudront bien nous fournir sur ce qu'ils auront fait. Nous y trouverons à coup sûr une documentation précieuse pour les années qui suivront.

Nous vous remercions d'avance, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de votre concours auquel nous attachons le plus haut prix.

La Présidente: **Julie Siegfried.**

Guerre à l'Alcool

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro du 26 avril, une grande manifestation, organisée par l'Union Française contre l'Alcool, aura lieu dimanche 11 mai à 2 heures 1/2 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne sous le patronage de MM. Léon Bourgeois et Jules Siegfried et sous la présidence de M. Joseph Reinach. Conférence de Mme Thenard, « Mon[illegible]laise » dite par Mme Second Weber, « A propos d'une affiche », de Rogues [illegible] dit par l'auteur, musique suisse, etc.

⁂

Adhérez, faites adhérer à l'[illegible]. Adhésion : à partir de 1 franc par an. Membres ayant droit au vote : [illegible] (minimum). Membres donateurs : [illegible] (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 34, rue Jacob, Paris, Président : M. Jules Siegfried.

Notes d'Actualité

Deux Mai

« Le Comité Général de l'Union des Syndicats de la Seine réuni extraordinairement le 2 mai, après avoir examiné la situation, constate que l'arrêt complet du travail est significatif de la puissance acquise par l'organisation syndicale ouvrière. »

Je lis et ne comprends pas. Est-ce l'arrêt complet du travail qui est significatif de la puissance acquise par l'organisation syndicale ou n'est-ce pas plus exactement l'ensemble, la discipline dont les membres de cette organisation ont fait preuve qui doit prouver sa puissance ?

Si c'est ainsi, pourquoi cette organisation pour manifester sa puissance a-t-elle exigé de ses adhérents un sacrifice improductif alors qu'elle pouvait obtenir d'eux une abstinence féconde, puisqu'un lieu de cette journée de chômage que marquent des tombes, un monument de la solidarité des travailleurs pourrait à la fois magnifier leur union et leur fraternel altruisme.

Au syndicat, ces empêcheurs de tourner rond, ces irréductibles d'apostolat leur tâche journalière, le syndicat a privé ses adhérents d'une recette qui dépasse 120 millions et la perte pour notre pays, il éprouvé déjà, est encore beaucoup plus élevée.

Au lieu de cela, si l'organisation syndicale avait fait confiance à l'intelligente initiative des travailleurs, à leur générosité toujours prête et leur avait demandé de sacrifier la paie d'un jour à des œuvres utiles, à leurs enfants par exemple, quelle merveilleuse floraisons de maisons de convalescence, de préventoriums, de sanatoria maritimes eût pu naître de l'entente commune. !

Elle appartait au pays les moyens de défendre ses enfants menacés, elle appartait aux syndicalistes l'honneur d'œuvres magnifiques avec lesquelles rien de ce qui existe ne pourrait rivaliser, puisqu'il suffirait chaque année de faire passer le même mot d'ordre pour voir les caisses s'emplir de 120 millions destinés à leur entretien et venant nourrir la vie heureuse et la santé à des milliers d'enfants !

Comment les hommes intelligents qui dirigent les destinées du monde des travailleurs français, les plus admirables de tous les travailleurs, n'ont-ils pas eu cette pensée ? Comment ne se sont-ils pas rendu compte que les agents de ville sont eux aussi, des hommes qui vivent de leur travail, et que placer en face les uns des autres deux groupements de travailleurs français en courant le risque de les voir en venir aux mains, c'était ternir l'image de la liberté enfin conquise, conquête grâce aux efforts associés de tous les travailleurs français.

Augusta Moll-Weiss.

Marins en herbe

Déambulant par les rues de la capitale après quatre années d'absence, et curieux des changements survenus dans sa physionomie après un tel cataclysme, j'avisai quelques garçonnets coiffés de bérets marins. Il faut dire qu'avant la guerre j'avais déjà entre autres manies, celle de longues inscriptions dorées que les petits Français arborent sur ces couvre-chefs enfantins, inscriptions pour le moins inattendues dans la plupart du temps, il faut l'avouer : « H. S. M. Arethusa », « H. S. M. Bienfaisant », et autres appellations de vaisseaux de guerre britanniques : « Ring Edward », « Queen Mary », etc., c'est-à-dire des noms de souverains étrangers; une série de provinces ou de villes exotiques : « London », « Sydney », « Scotia », « Sussex », que sais-je encore? Et plus fort que cela : des noms comme « Drake » et « Nelson », deux amiraux anglais qui furent nos ennemis acharnés. A l'heure actuelle, il en est toujours de même, sauf que les dénominations yankees sont mises pareillement à contribution : « U. S. Norfolk, » « Leviathan », New-City », « Texas » (c'est inviraisemblable ce que le Texas a de vogue!) ; à cette liste vient s'ajouter tout naturellement le nom de M. Wilson; par contre, vous pourrez courir longtemps avant d'apercevoir celui de M. Poincaré! Quant aux noms de nos marins illustres et des vaisseaux de guerre français, qui donc y songe! Qui s'intéresse à notre marine et à son histoire?

J.

ECHOS

L'effort civil. — Le Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste, après avoir entendu l'exposé de M. Hommerschi-

midt, secrétaire général de l'Association des [illegible] Française, l'admirable action et [illegible] de guerre et d'après-guerre et sur le rôle des femmes, a adressé aux magistrats municipaux, maires, adjoints, conseillers, délégués parmi lesquels de nombreuses femmes qui rivalisent avec eux-ci d'initiative et de sang-froid, l'expression de sa reconnaissance pour le rôle infiniment utile et tout le dévouement qu'ils ont joué pendant la guerre, secondant de leur précieuse collaboration les efforts héroïques de nos soldats.

LES LIVRES

Publications féministes

LE DROIT HUMAIN

La Fédération féministe du Sud-Ouest a un organe « Le Droit Humain » dont le dernier numéro est particulièrement intéressant. Il contient un article de M. Persigout sur l'égalité de traitement des institutrices et institutrices, où l'auteur rappelle les anciennes polémiques du Congrès de Nancy. « Aujourd'hui, quelques jeunes revenus du front voudraient les renouveler, ou plus simplement évincer les femmes « faisant de la carrière » enseignante une sorte de forteresse dans laquelle les femmes n'auront point accès. Vaine entreprise, croyons-nous, l'exemple des Etats-Unis n'auront point accès. Vaine entreprise, croyons-nous, l'exemple des Etats-Unis ayant démontré non seulement que rien n'avait pu enrayer l'invasion féminine dans les « Elementary Schools » mais que ni la formation intellectuelle, ni l'éducation du caractère n'y avaient perdu. »

Dans le même numéro, lire un article sur la main-d'œuvre et l'enseignement agricoles et un de Mme Dachary sur les institutrices secrétaires de mairie pendant la guerre, avec un fragment des « Mémoires » inédits de la jeune fille de vingt-deux ans, maire de son village, la même, croyons-nous, qui envoya à « La Française », en 1915, le récit de ses premières expériences.

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

La lettre ci-jointe a été envoyée à tous les députés par l'Union Française pour le Suffrage des Femmes et l'Union Fraternelle des Femmes:

Paris, 25 avril 1919.

Monsieur le Député,

La Chambre a décidé de discuter dans une de ses plus prochaines séances la question du suffrage féminin. Le vote qui s'en suivra ne décidera pas seulement de notre existence de citoyennes : il dira à la France et au monde entier — qui suit attentivement la progression de la réforme — si le Parlement Français a vraiment, ainsi qu'on pourrait le croire, pour des libertés, si le « Droit » restera l'apanage d'une catégorie d'individus au détriment d'une autre, ou s'il veut que la France, longtemps à l'avant-garde des Nations par son idéal démocratique, reprenne le rang que ses dirigeants semblent vouloir lui faire perdre.

Depuis longtemps, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande et, en dernier lieu, l'Angleterre, soucieuses de justice, ont accordé aux femmes leurs droits commerciaux et législatifs.

Hier, c'est la révolution qui fait des Russes, des Allemandes, des Hongroises, etc., des citoyennes égales aux citoyens.

Demain, les législateurs de la Belgique et sans doute de l'Italie libéreront leurs compatriotes féminines...

Quelle sera la politique du Parlement français?

Recevrons-nous le droit de suffrage par la volonté consentante des législateurs qui, au-dessus de leurs intérêts particuliers, placeront l'intérêt général et la cause du droit — ou bien le traditionalisme, l'inertie, les coteries de parti obligeront-ils les femmes de cœur à se ranger toutes du côté révolutionnaire pour obtenir par le bouleversement ce qu'elles n'auront pu obtenir par la raison?

Les Françaises ont naturellement horreur du désordre, mais ce serait mal les connaître que de supputer qu'elles accepteraient avec le calme et la résignation d'avant-guerre, la violation et le mépris de leurs droits.

N'est-il point pénible que les femmes des pays ennemis puissent exercer leur ironie sur le sort que la France victorieuse réserve à ses filles si copieusement douangées pendant les années terribles, et faut-il encore leur laisser répéter aux femmes d'Alsace et de Lorraine qui [illegible] nos sœurs, elles aussi, du [illegible] de conquérir ce bulletin de vote que possèdent les Allemandes.

Nous savons du Parlement sait ce qu'ils doivent attendre de notre [illegible] sans [illegible] du Pays, et ils le reflètent à la [illegible].

Nous [illegible] de vous, Monsieur le Député, un suprême appel avant que la discussion ne s'engage; nous espérons que vous vous prononcerez sans esprit de parti, uniquement guidé par la justice et la légalité.

P. S. — Une proposition de loi est déposée par M. de Monzie tendant à donner le suffrage politique aux veuves où aux mères des soldats tombés au champ d'honneur.

Seules, des raisons politiques et sentimentales qui n'ont rien à voir avec le droit ont pu faire accepter un projet semblable à la Belgique. Il ne saurait satisfaire les Françaises. De plus, les femmes belges ont la garantie des partis « qu'elles voteront toutes aux prochaines élections communales », si l'exemple de la Belgique intéresse M. de Monzie, il serait bon de ne pas négliger la seule chose raisonnable qui fasse partie de la réforme en cours, c'est-à-dire le suffrage universel.

Une lettre complémentaire a été adressée aux députés membres du Groupe des Droits de la Femme, pour leur demander une propagande active pendant cette période.

Des démarches personnelles nombreuses ont été faites en outre près des parlementaires influents.

***

C. B.

Le 9 février, Mme de Criserey, membre du Comité Parisien de l'« Union Française pour le Suffrage des Femmes », donnait à la « Association Pénélon », 7, av. de l'Observatoire, une fort intéressante conférence sur le suffrage féminin. Souvent l'on s'est plaint légitimement de l'indifférence de tant de milieux catholiques relativement aux questions féministes.

Nous avons été heureux de constater l'accueil chaleureux que le public d'éducatrices et d'étudiantes fit à l'exposé clair et convaincant de la sympathique conférencière. La preuve évidente s'en trouve dans les nombreuses adhésions qui vinrent remplir son carnet à l'issue de la réunion.

Bulletin des Sociétés Féministes

Les communications des Sociétés doivent nous parvenir au plus tard le samedi si elles sont longues et le lundi si elles sont courtes. Les comptes rendus de réunion ne doivent pas dépasser une demi-colonne à moins de séances d'un intérêt exceptionnel. La Française *s'efforcera toujours de publier ces comptes rendus dans son plus prochain numéro, mais elle peut se trouver obligée de les remettre à un numéro suivant.*

Conseil National des Femmes Françaises

SECTION D'EDUCATION

La Section d'Education du Conseil national (sous-section Ecoles maternelles) s'est réunie le samedi 12 avril, au Musée Social, sous la présidence de Mme Kergomard. La section a terminé la mise au point du Statut des inspectrices départementales des écoles maternelles.

Ce statut confère aux inspectrices départementales maternelles, les mêmes droits et les mêmes prérogatives, dans le domaine des écoles maternelles, que ceux attribués à leurs collègues de l'inspection primaire dans celui des écoles primaires.

La section a ensuite examiné — d'après une suggestion de Mlle Brès, inspectrice générale honoraire des Ecoles maternelles — l'opportunité du changement de la dénomination des écoles maternelles. On substituerait le mot « maison » au mot « école » « si fâcheux vis-à-vis du public et des autorités ». Mme Kergomard propose au lieu de « maison maternelle » qui présente quelques inconvénients le terme de « maison d'éducation maternelle ». Cette proposition qui rallie les suffrages des membres présents est adoptée.

LISEZ, FAITES LIRE

"Filles de Metz"

Roman

par Jeanne d'URVILLE

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Congrès du 9 Juin

RAPPORT MORAL

Le vœux suffragiste a fait pendant l'année qui vient de s'écouler un pas immense. Les plus irréductibles de nos ennemis ne peuvent plus nier que leur opposition est bâtie seulement sur des intérêts personnels; et élevant les barrières renversées dans [illegible] les pays [illegible] masculine, si elle existe encore, ne cache plus que l'ennui réel qu'éprouvent certains politiciens devoir à compter [illegible] avec nous. Notre Présidente vous dira les droits [illegible] spontanément aux femmes par les Pays en révolution, et vous comprendrez que nos dernières démarches auprès des Parlementaires puissent se résumer ainsi : « Les Assemblées Françaises vous donneront-elles le droit de vote par la raison et la justice, ou bien nous obligerez-vous à nous précipiter comme suffragistes du côté révolutionnaire, pour obtenir par le grand bouleversement ce que nous n'aurons pu obtenir par le droit.

Que penser du Sénat qui nomme une Commission spéciale et un rapporteur notoirement hostile à notre cause au moment où les femmes des pays ennemis obtiennent partout leurs droits de citoyennes? Au moment même où, comme vous le dira Mme Suzanne Grinberg, grâce à nos démarches et à nos efforts, la Conférence de la Paix nous recevait et nous donnait le droit de faire partie de la Ligue des Nations au même titre que les hommes.

Ainsi des femmes seront admises à décider du sort du Monde, et le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme leur marchande encore le droit d'élire des conseillers municipaux, et de gérer légalement les mairies qu'elles ont dirigées « illégalement » pendant la guerre, quand elles étaient seules capables de le faire!

Que va faire la Chambre des Députés?

Au moment où nous discuterons ce rapport, elle se sera sans doute prononcée — et on comprendra avec quelle anxiété nous attendons sa décision. Nous n'en sommes plus à recevoir des encouragements ou de bonnes paroles : c'est oui ou non qu'il faudra dire — et c'est à la netteté de l'attitude que les Parlementaires devront prendre que peut se mesurer le progrès de notre cause. On essaie bien de faire reculer l'échéance de la décision en voulant nous offrir comme en Belgique de donner le droit de vote aux veuves de la guerre ou aux mères des combattants décédés... s'ils n'ont pas de pères; — mais nos amis de la Chambre savent que ces mesures sentimentales et absurdes ne peuvent satisfaire les femmes qui veulent voter et qui ont le droit de vouloir un état de chose meilleur en contemplant les résultats du suffrage uniquement masculin.

Comme nous l'ont dit certains Parlementaires préoccupés surtout comme nous des réformes sociales et de l'intérêt de la France : « Le régime des hommes seuls a fait faillite, sans les femmes on s'enlisera de plus en plus dans la politique démoralisante des coteries et des partis : c'est non seulement un droit mais un devoir pour vous de venir réclamer votre place et votre part de responsabilité dans le relèvement et la reconstitution du Pays ».

— A ce devoir patriotique, nous ne faillirons pas : l'Union a eu cette année la grande joie de voir se reformer des groupes (1) que la grande tourmente avait momentanément arrêtés, leurs membres ayant été complètement absorbés par les œuvres de guerre. Mais maintenant, toutes ont compris que l'œuvre, la grande œuvre à faire pour les femmes à côté de leur action philanthropique ou autre, c'est d'unir leurs efforts pour aider la Patrie victorieuse par les armes, mais anémiée et souffrante, à se relever et à renaître — c'est de compléter leur éducation sociale et politique pour créer les cadres nécessaires à la France de demain. Que les Parlementaires cèdent de suite ou résistent, rien n'arrêtera notre mouvement; qu'ils le veuillent ou non, nous aurons le suffrage. Préparons-nous donc à en faire usage le mieux possible et à instruire nos sœurs encore ignorantes.

Un grand nombre de groupes ont entrepris des conférences de propagande et d'éducation : ils ont été plus heureux que le groupe parisien qui a été très gêné dans son action par des mesures de police qui empêchaient et empêchent encore les grandes réunions publiques. Nous comptons nous dédommager pendant les élections qu'elles se fassent avec ou sans nous, et nous faisons un appel pressant aux départements pour que cette organisation se prépare dès maintenant dans tous le pays.

Il y a non seulement notre cause à gagner, mais notre honneur à soutenir vis-à-vis des Pays voisins. Les femmes françaises qui ont été dignes de tous les éloges pendant la guerre doivent rester dignes d'elles-mêmes dans la paix reconquise. La grande tâche pour elles ne fait que commencer : la guerre a montré à plus d'une le champ d'activité qui s'offre à elles et qu'elles ne soupçonnaient pas. Maintenant qu'elles ont « vu », qu'elles ont « compris », elles agiront — et il faut que chaque année nos rangs s'augmentent de nouvelles recrues.

Que nos dernières mots aient un hommage ému aux héros de la guerre et à ceux qui sont tombés pour nous; — aux chefs et aux soldats qui ont pu combattre jusqu'au bout, sans défaillance, et sans douter de la victoire finale; — aux gouvernants dont la fermeté a su donner au pays le pouvoir de lutter et d'espérer; — à ceux et à celles enfin qui ont fait leur devoir à l'avant ou à l'arrière, volontairement simplement, avec la conscience que pendant ces affreux jours de deuil et d'angoisse, tous et toutes se devaient corps et âme à la cause de la France, de la liberté et du droit.

C. Brunschvicg
Secrétaire générale de l'U. F. S. F.

RAPPORT FINANCIER

Bilan de l'année 1918

En caisse le 1er janvier 1918	1.563 15
Cotisations	533 65
Don de propagande	10.955 »
Total	13.051 80
Frais de réunions et conférences	1.523 35
Impression du bulletin	1.060 »
Frais d'imprimerie	1.930 15
Frais de poste	327 20
Personnel et divers	235 25
Total	5.075 95

Solde au 31 décembre 1918 : 7.975 fr. 85.

La Trésorière : M. Désavis.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

La Commission de Contrôle s'est réunie le 27 avril pour examiner la comptabilité. Une fois de plus, elle est heureuse de constater que la trésorière, Mme Désavis, tient les comptes de l'Union avec la régularité la plus exacte et la clarté la plus parfaite.

Le solde en caisse est sensiblement plus élevé que l'année dernière. La cause en est non dans une diminution des dépenses, ce qui serait fâcheux, mais dans une augmentation des recettes, ce qui est excellent. Nos dévouées propagandistes ont obtenu pour l'Union des dons importants, ce qui augmente ses ressources. Il faut certes s'en réjouir, mais prenons garde toutefois que ce ne sont là que des recettes passagères, aléatoires, et sur lesquelles on ne peut pas fonder un budget.

Ce n'est pas par des dons qu'une association doit vivre, c'est par ses ressources propres, par les cotisations de ses adhérents. Voilà le fonds solide de son mouvement financier.

A cet égard là, l'Union a encore un progrès à faire. Le bilan de 1918 présente cette recette — cotisation de f. 533.65. — Cela est tout à fait insuffisant.

L'examen de ce chapitre financier permet de se rendre compte qu'un nombre important des groupes départementaux ont omis de satisfaire à leurs obligations statutaires. Ils n'ont rien envoyé à Paris, comme si Paris pouvait vivre sans la province! L'Union est une société nationale, ne l'oublions pas..

La commission propose à l'Assemblée d'approuver le bilan qui lui est présenté.

Le Président
de la Commission de Contrôle
Alfred Westphal.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE CENTRAL

1 membre décédé : Mme B. Cremnitz.

1 membre démissionnaire : Mme Marguerite Martin.

10 membres sortants et rééligibles :

Mmes Le Verrier; Brunschvicg, P. Reboux, Désavis, Grinberg, Lilen Philippe, Poirier, Séverine, Vernedi, Victor.

2 membres nouveaux présentés par le Comité central :

Mme Louise Cruppi, femme de lettres, fondatrice de l'Ecole Fraiteil; présidente du [illegible] Féminin, etc.

Mme de Billy, trésorière adjointe du groupe de Paris.

Les groupes départementaux ayant des candidatures à proposer voudront bien nous les faire connaître avant le 20 mai pour que nous ayons le temps de communiquer les noms aux groupes, ceux-ci ayant le droit de voter par correspondance.

Les groupes voteront au Congrès en raison des cotisations payées cette année au Comité Central pour l'année 1918.

CONVOCATION
Groupe de Paris

L'Assemblée Générale du Groupe de Paris aura lieu le samedi 10 mai 1919, à 4 heures précises, au Musée Social, 5, rue Las Cases, sous la présidence de Mme de Witt-Schlumberger.

Ordre du jour :

1. Rapport moral : Mme Pauline Reboux.
2. Rapport financier : Mme Désavis.
3. La Mortalité infantile : Mme Alice Lamarière.
4. Le Programme féministe :
   a) Au point de vue municipal;
   b) Au point de vue législatif;
   Discussion.
5. Election des Délégués du Groupe au Congrès de l'U. F. S. F.
6. Le Suffrage des Femmes et la Chine, par Mlle Teheng.

Prière aux adhérents de l'U. F. S. F., qui n'ont pas acquitté leur cotisation de 1918, de bien vouloir l'adresser à Mme de Billy, 49, rue de Lisbonne, ou de l'apporter à l'Assemblée générale.

COURRIER DES LECTEURS

Mme C. St-Nazaire. — Recevez nos sincères remerciements pour le résultat de votre bonne propagande; nous vous adressons la prime. Envoyez-nous pour le changement d'adresse à l'étranger 0,50 plus la petite somme représentant la différence entre l'abonnement français et l'abonnement pour l'étranger (deux francs pour l'année entière) en la calculant sur ce qui restera à courir jusqu'à la fin de votre abonnement actuel.

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux Potage-Consommé Riche. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 105, rue Réaumur, Paris (2e).

BIÈRES

BIÈRE FANTA sans alcoolisée
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. Wag. 19-81
La Gérante : JANE MISME.

Imp. des Arts, 44, rue Molière, Paris

ECOLE ROY

7, rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 9 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO.
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'aux Professeurs de Sténographie.
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

UNE POUPONNIÈRE D'USINE

A la séance de l'Académie de médecine, le professeur Hamel vient de regretter qu'aucun rapport n'ait été publié pour le fonctionnement d'une crèche d'usine.

Je viens en quelques notes pour répondre à ce regret et dans l'espoir que les résultats obtenus, en une expérience qui a déjà duré 18 mois, soient un encouragement pour tous les chefs d'exploitations commerciales, industrielles ou administratives, les engageant à obéir à la loi de 1917 et à protéger efficacement la maternité de leurs ouvrières ou de leurs employées.

La pouponnière du Camouflage a été créée par le Service de santé avant toute obligation légale, dès le mois de mai 1917, afin que les ouvrières de ces ateliers militaires n'aient pas à sacrifier leur travail à leur maternité, ou, ce qui eût été plus grave encore, leur maternité à leur travail.

L'initiative en revient au docteur Armand, alors sous-directeur du Service de santé, et au docteur Marchoux, alors médecin-chef de la place; elle a été vivement encouragée, facilitée par les sous-secrétaires d'Etat du Service de santé, les directeurs du Service de santé du Gouvernement militaire de Paris et par les autres administrations militaires dont dépendent les ateliers de Camouflage, le Grand Quartier Général, le Génie militaire.

La construction a été faite par le Génie militaire, grâce d'une décoration unique [illegible] par les artistes exhibitions au [illegible] : G. Delaw, Nam, G. Reiss, [illegible] accordée par la Croix-Rouge américaine; elle est simple, mais comporte tout l'utile : un vestiaire où les vêtements extérieurs des enfants sont laissés le matin en des casiers individuels ; une salle d'isolement, un grand dortoir de vingt lits, une salle de change avec deux baignoires, une grande pièce gaie et charmante qui sert à la fois de salle d'allaitement et de réfectoire pour les mères. Enfin, un cabinet de toilette où des mères quittent leurs blouses de travail, se nettoient les mains et le visage, et revêtent une blouse blanche, avant que leur enfant leur soit confié.

Le matin, les enfants sont dévêtus complètement et examinés par la directrice avant l'admission. Tout enfant à l'aspect anormal reste à la salle d'isolement jusqu'à la visite médicale, ceux qui sont bien sont portés à la salle de change où ils sont chaque jour baignés, puis revêtus de vêtements de la crèche.

Entre l'inauguration du 3 décembre 1917 (retardée par la difficulté de rassembler le matériel) et le 23 novembre 1918, elle a reçu 52 enfants.

Au début, les mères avaient une vive répugnance à y conduire leur nouveau-né. Malgré l'aspect charmant du petit bâtiment neuf, la réputation déplorable, souvent justifiée, des crèches, les effrayait. Il fallut les prêcher. Il faut, au contraire aujourd'hui se défendre contre l'encombrement et contre les ravages trop tardifs, car les mères préfèrent continuer à allaiter après 18 et 20 mois, dans la crainte qu'on ne leur rende leur enfant. Les 20 lits sont pleins, 2 enfants sont en surnombre et un agrandissement avait été projeté, accordé par le Service de santé; par trois fois, en mars, juillet et octobre, les événements militaires ont suspendu le projet.

1er mois, 5 enfants inscrits : 97 jours de présence. — 2e mois, 12 enfants inscrits : 152 jours de présence. — 3e mois, 16 enfants inscrits : 156 jours de présence. — 4e mois, 19 enfants inscrits : 229 jours de présence. — 5e mois, 16, mais seulement 3 à 5 présents et seulement 95 jours de présence (bombardement d'avril). — 6e mois, 18 enfants inscrits : 378 jours de présence. — Août, 27 enfants inscrits : 430 jours de présence. — Septembre, 25 enfants inscrits : 451 jours de présence. — Octobre, 25 enfants inscrits : 523 jours de présence.

Ce n'est plus seulement 21 inscrits, mais 21 présents presque chaque jour ouvrable.

ETAT SANITAIRE DES MERES

Il est difficile dans une période qui a été si douloureuse à vivre, de se rendre compte avec une rigueur scientifique complète de l'influence qu'a sur une mère le travail industriel mené de front avec l'allaitement, car beaucoup d'autres facteurs sont intervenus dans les conditions de leur vie morale et matérielle, mais voici ce qui a été constaté :

Trois de nos 5 mères ont été malades. L'une d'elles, qui avait considérablement maigri après la mort de son mari, massacré dans un poste d'écoute, en juillet, près de Soissons, a fini par reprendre son poids normal tout en continuant l'allaitement.

Deux autres ont fait de la tuberculose, mais l'une d'elles, une enfant de dix-sept ans, séduite, abandonnée, ayant perdu : père, mère, oncle et tante de tuberculose. L'autre a un mari, réformé n° 2, qui se meurt à côté d'elle de la tuberculose. Elle se privait d'aliments pour nourrir, avec son maigre salaire, ce mari et ses deux autres enfants.

Les autres mères du Camouflage, soutenues par les primes en nature et en argent, ont conservé l'équilibre de leur santé.

J'estime donc qu'en temps normaux des mères bien aidées et bien surveillées médicalement pourraient sans dommage pour elles ni pour leurs petits remplir leurs devoirs de mères et leurs devoirs de travailleuses.

ETAT SANITAIRE DES ENFANTS

Quelques cas de maladies contagieuses : 3 rougeoles, 3 varicelles, 1 scarlatine, sont survenus dans les mois où les alertes de nuit étaient presque quotidiennes, tous paraissant avoir été contractés dans les abris ou les caves. Le jour de la première alerte par gros canon, les bébés restèrent au sous-sol pendant 9 heures ; le soir même la moitié avait 39° et des broncho-pneumonies ; quelques-uns soignés à la Pouponnière. Pas plus pour ces broncho-pneumonies que pour les maladies éruptives *il n'y eut de transmission aux autres enfants.*

Résultat particulièrement intéressant : nous n'avons pas perdu un seul de nos enfants.

(Une fillette entrée le 14 février, à quatre mois, pesant 4.870, est sortie le 31 mai pesant 430 gr. de plus. Elle a été sevrée, puis nourrie au lait sec ; elle est morte deux mois plus tard de gastro-entérite.)

Parmi les enfants partis, 9 ont quitté Paris avec leurs mères à cause du bombardement; 3 ont été mis, malgré moi, en nourrice à la campagne; l'un d'eux y est mort très vite. J'ai envoyé, dans le Morvan, une fillette de 6 mois pour tuberculose pulmonaire, mère enceinte et malade. Elle y est depuis 10 mois et paraît se guérir.

Quelques-uns des enfants entrés étaient de ceux qui meurent à coup sûr en nourrice. L'un d'eux pesait 2.300 à 20 jours. Il a maintenant neuf mois et demi et pèse 7.740 grammes.

L'heureuse chance en laquelle la Pouponnière du Camouflage a évité les meurtrières épidémies des crèches me paraît attribuable entre autres facteurs à celui-ci, sur lequel je me permets d'attirer l'attention : sept enfants atteints de maladies contagieuses ont été amenés le matin à la crèche et y ont été conservés de un à quatre jours. Aucun cas de transmission n'a été observé. Ceci tient à ce que le personnel soignant dévoué, comme il l'est partout, différe en ce qu'il est composé de femmes ayant appris la puériculture. Je les ai formées moi-même à l'Ecole de Puériculture élémentaire que j'ai créée en 1916 (au nom de la Section d'Hygiène du Conseil National des Femmes françaises) ; elles savent les causes de la mortalité infantile et comment on évite les fautes grossières, et comment on dépiste les maladies contagieuses.

J'attache à l'instruction technique du personnel de crèches une énorme importance, puisque c'est à peu près le seul point par quoi la Pouponnière du Camouflage diffère de la plupart des autres et parce que j'ai eu l'occasion de voir ailleurs combien de mal peut faire une nourrice parfaitement bonne et dévouée, si elle est ignorante. Mais pour exiger d'une femme qu'elle apprenne son métier, il faut la payer, mes berceuses ne reçoivent pas les salaires de famine qui sont donnés dans les crèches de Paris.

Un personnel instruit a, en outre, la meilleure influence sur les mères à qui il apprend la puériculture rationnelle.

AVANTAGES OFFERTS AUX MERES

Je surveille leur grossesse. Je les examinais régulièrement tous les 15 jours ; elles étaient groupées dans un atelier spécial, plus propre et plus aéré que les autres. Elles travaillaient assises avec les mères nourrices ; elles savaient qu'après un mois de présence, comme dans toutes les usines de l'Etat, elles bénéficiaient d'un mois de repos à plein salaire avant leurs couches, d'un mois à demi-salaire après leurs couches et de prolongation de six mois à demi-salaire si elles le voulaient (pour celles qui n'avaient pas six mois de présence j'avais une cagnotte alimentée par des dons privés). Elles touchaient 10 francs au moment de leur accouchement. Les mères avaient une prime à l'allaitement (insuffisante d'ailleurs : 10 francs par mois). Grâce à la bienveillance du Service de santé, j'ai pu leur distribuer une ration de viande de cheval, faire planter un potager dans le terrain attenant, leur distribuer quelques légumes, donner de la bière aux trois allées. Elles étaient heureuses des trois paxons passées auprès de leurs bébés soignés et blancs dans la petite maison claire.

Le lait de vache des biberons de compétage, les biberons, les légumes, les pommes, les œufs, donnés au moment du sevrage, le blanchissage du linge souillé dans la journée, tout cela est fourni gratuitement par le Service de santé.

Dr Cicille Mahé,
Médecin-chef de la Section
du Camouflage de Paris.

(A suivre.)

(1) Nous ferons pour le Congrès un résumé spécial de l'action des groupes.

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . Un an. 8 fr.
ETRANGER . . . — 10 fr.

LE NUMERO :

FRANCE . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . 15 —

Aux bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, rue Drouot, Paris
TÉL. : OUT. 55-93

LA FEMME ET LE THÉATRE APRÈS-GUERRE

A propos de la dernière pièce de Sacha Guitry.

Le théâtre est, avec raison, considéré comme la peinture des mœurs d'une époque.

Nous avons la gloire de vivre une des grandes périodes de l'histoire; elle a connu de fortes émotions humaines ont été pour elle leur suprême degré. Aux heures où nos soldats ont contemplé la mort avec un sourire de mépris, il faut des femmes dignes de leur courage; on doit donc exiger que dans nos âmes de Françaises d'après-guerre, soient généreuses et essentielles.

M. Sacha Guitry a choisi ce moment pour faire représenter une pièce [illegible] le titre annonce sans vergogne [illegible] jet (1)— et qui, non seulement [illegible] pas nos sentiments actuels, mais [illegible] ore, si je puis dire, un manque [illegible] envers tous les jeunes couples [illegible] génération vaillante de la guerre.

Car il ne suffit pas de fragilité [illegible] d'esprit pour se tirer avec aisance [illegible] la situation fausse qu'on a cru [illegible] sant de nous exposer. Comment [illegible] qui pendant de longs mois [illegible] d'endurer l'effroyable vie de tous [illegible] ceux-là qui ont vu tomber leurs [illegible] d'armes, peuvent-ils apprécier [illegible] ries de Sacha Guitry ? Nous [illegible] croire que beaucoup répugnent [illegible] tromper un ami de jeunesse pas [illegible] ont gardé, de la lutte et des souffrances communes, un sentiment plus [illegible] loyale solidarité masculine.

D'autre part, était-il opportun [illegible] avec complaisance un spectacle [illegible] et toujours un peu ridicule? D'[illegible] principe un mensonge qui [illegible] femme, alors qu'elle seule, à [illegible] que farouche et sanglante, peut [illegible] rer la gardienne de l'idéal?

Heureusement les femmes [illegible] ont mieux compris leur tâche; [illegible] une conscience de leur respon[illegible] qui manque totalement à l'[illegible] M. Guitry.

Nous sommes tentées de dire [illegible] épouse infidèle: — Madame, vous [illegible] votre temps; regardez autour [illegible] il y a des œuvres utiles et [illegible] au lieu que votre intrigue est [illegible] ment insipide. Votre amant, [illegible] paradoxes, nous ennuie. Nos [illegible] simplifiés par les angoisses [illegible] avons ressenties, ne veulent [illegible] que des affections vraies, tendres [illegible] cères, basées sur cette union [illegible] dont nos guerriers ont été pri[illegible] dant de rudes années, et dont [illegible] sentent aujourd'hui plus ardent [illegible] besoin...

La thèse que M. Guitry entend [illegible] démontrer comme bonne et [illegible] comme conclusion dans la bou[illegible] vilain monsieur, pour être dépl[illegible] est pas plus originale. Son opi[illegible] couramment exprimée par [illegible] grossiers en une seule phrase [illegible] qui dépeint la physionomie an[illegible] certains maris. De même les [illegible] intimes (un peu longues) qu'[illegible] trois joueurs de billard, sans [illegible] de nouveau, restent de mau[illegible] Adoptons pour un instant la vi[illegible] siale de la vie qui est celle [illegible] Guitry: nous en arrivons à [illegible] qu'il se détourne dans sa pièce [illegible] cident final qui aurait été plus [illegible] mari emmené par l'amant lib[illegible] les demoiselles de plaisir, [illegible] dans son amoralité même, ce [illegible] plus moral.

Le spectateur transporte tou[illegible] théâtre un certain esprit de v[illegible] et, ma foi, dans le cas présent, [illegible] là ne serait pas le plus sot. U[illegible] duperie donne du piquant à l[illegible] satisfait ce sens de la justice [illegible] en gros, celui du public. Jules [illegible] l'avait compris en écrivant u[illegible] plus délicieuses comédies: *Le*

Pour en revenir à des pensées [illegible] port avec les circonstances [illegible] nous voudrions que le théâtre [illegible] guerre ne retombât pas dans [illegible] chage du ménage à trois qui [illegible] né aux étrangers une si malen[illegible] opinion de nos mœurs. M. G[illegible] même nous a déjà montré si j[illegible] viens bien de la *Pélerine écos*[illegible] l'on peut tirer un meilleur p[illegible] comédie légère.

N'oublions pas qu'il impo[illegible] aut de refaire une France ro[illegible] la refera par des familles ho[illegible] n'est pas le moment de ridi[illegible] maris; il faut au contraire don[illegible] jeunes gens confiance dans le[illegible]

Me permettra-t-on d'ajouter [illegible] voudrais dans le théâtre con[illegible] une plus large place à la jeu[illegible]

Depuis l'oie blanche de Le[illegible] n'existe plus, est être impressi[illegible] charmant, en qui repose l'ave[illegible] re race, n'y révèle peu et mal[illegible] nous, de grâce, des vierges qui[illegible] pas folles, mais dont les [illegible] veillent la peine de notre étu[illegible] nous connaître la jeune fille [illegible] telle qu'elle est en 1919, c'est-à[illegible] une intelligence cultivée, une [illegible] tion claire des problèmes qui [illegible] la nation tout entière.

L'enfant, aussi, a été trop [illegible] théâtre. En raison des condi[illegible] ques, il peut difficilement par[illegible] il est capable de créer les ty[illegible]

(1) Le Sire, la Femme et [illegible] pièce en trois actes.